

UFR des sciences odontologiques

DIPLOME UNIVERSITAIRE

ODONTOLOGIE PEDIATRIQUE CLINIQUE

1 - Objectifs de la formation

- Approfondir et actualiser les connaissances des praticiens à la suite de leur formation initiale.
- Acquérir un niveau de connaissance et de compétence permettant un exercice exclusif de l'odontologie pédiatrique.

2 - Responsables

Madame Elsa GAROT
(MCU-PH)

CHU de Bordeaux
Service de Médecine Bucco-dentaire
33076 BORDEAUX Cedex
elsa.garot@u-bordeaux.fr

3 - Organisation de la formation :

- ***3-1 Capacité d'accueil :***

  Le nombre minimum d'étudiants est fixé à 1 et le maximum à 2.

- *3-2 Durée de la formation :*

  La formation dure 1 an et a lieu tous les ans.

- ***3-3 Enseignement théorique :***

  L'enseignement se fait en présentiel et à distance.

  Le volume horaire global de la formation est de **80 h**.

  Les cours ont lieu à l'UFR des Sciences Odontologiques et débutent le 1er novembre de l'année universitaire.

- ***3-4 Stages* :***

  Un stage obligatoire a lieu au CHU.

  **Les stages donnent lieu à convention.*

4 - Conditions d'inscriptions

Titres requis ou niveau :

Diplôme d'état de docteur en chirurgie dentaire français ou diplôme européen équivalent ou diplôme étranger équivalent au diplôme d'état de docteur en chirurgie dentaire français.

Cas particuliers :

Interne en Odontologie (Médecine bucco-dentaire, orthopédie dento-faciale et chirurgie orale) dès le 3ème semestre.

Il conviendra de joindre à votre dossier de candidature : un curriculum vitae, une lettre de motivation et le diplôme requis pour accéder à la formation (à minima).

5 - Coût de la formation

En formation initiale : **150€/an**
En formation continue : **3 100€/an**

Auquel s'ajoutent les droits d'inscription correspondant à la base du droit d'inscription de Licence.

6 - Contrôle des connaissances et conditions de validation :

- ***6-1 : Nombre de sessions :***

  Il est organisé 1 session unique d'examen.

- ***6-2 : Nature des épreuves :***

  La présence en cours est obligatoire.
  L'examen consiste en une épreuve écrite suivant les modalités des UE 1, 2 et 3 du CES d'odontologie pédiatrique et d'une soutenance de mémoire (projet d'article clinique en lien avec le Port folio clinique).

- ***6-3 : Validation :***

  Pour être déclaré admis, le candidat doit obtenir la moyenne générale.
  Toute note inférieure ou égale à 6 est éliminatoire.

- ***6-4 : Disposition prévues en cas d'échec :***

  Le redoublement est autorisé et la durée du bénéfice de l'écrit est de 1 an.

7 - Délivrance du diplôme :

Après obtention, le Diplôme est remis à l'étudiant :
- Par voie postale après une demande écrite
- En main propre sur présentation d'une pièce d'identité

Création :
Conseil UFR des Sciences Odontologiques du 06/07/2021 Conseil du Collège Sciences de la santé du 29/09/2021 (Version 1)
Modifications :
Modifications (tarifs) : Conseil UFR des Sciences Odontologiques du 27/05/2025 Conseil du Collège Sciences de la santé du 16/07/2025 (Version 2) **Modifications (tarifs) :** Conseil UFR Sciences Odontologiques du 09/03/2026 Conseil du Collège Sciences de la santé du 18/03/2026 (Version 3)

Annexe
Programme de l'enseignement

Travaux pratiques

MIH - scellement de sillons - érosion infiltration – onlay – empreinte optique -

Apexification – apexogenèse de la dent permanente immature

Traumatologie – réimplantation – contention

Coiffes pédodontique pré-formées

Pulpotomies dents temporaires

ART et SMART techniques

Enseignements théoriques

Prise en charge des MIH de l'esthétique à la fonction

Réhabilitation prothétique et maladies rares

Techniques de sédations (MEOPA, Midazolam, AG et hypnose)

UE 1 CES odontologie pédiatrique et prévention

UE 2 CES odontologie pédiatrique et prévention

Traumatologie des dents temporaires

Traumatologie des dents permanentes immatures

UE 3 CES odontologie pédiatrique et prévention